

Après une année de mobilisation collective hospitalière dénonçant les dysfonctionnements de l'hôpital, une gouvernance administrative fixée et récompensée sur les économies de santé, pourtant régulièrement faites au détriment des moyens de soigner, le Président de la République promettait le 25 mars dernier un «plan massif d'investissement» pour l'hôpital, ainsi qu'une «revalorisation de l'ensemble des carrières».

Bien loin d'une restauration claire et nécessaire de l'hôpital, les primes actuellement annoncées constituent un replâtrage en urgence des secteurs prêts à s'écrouler.

Les gynécologues obstétriciens sont des urgentistes de la femme, et à ce titre restent en ce contexte pandémique bien entendu pleinement engagés dans la sécurité de la naissance, tout comme dans la prise en charge des patientes atteintes de cancer.

Ils sont particulièrement attentifs à l'accès des femmes à l'IVG, tout comme aux alertes sur les violences intraconjugales.

Ce temps de crise et de solidarité ne saurait par contre masquer le malaise de fond souligné par le taux de vacance des postes de gynécologues obstétriciens hospitaliers.

Écrit par SYNGOF

Mardi, 21 Avril 2020 19:08 - Mis à jour Mardi, 21 Avril 2020 19:16

Le SYNGOF prend acte de l'accord en urgence de primes, mais tient à souligner que **seule une revalorisation conséquente de l'ensemble de la carrière des praticiens hospitaliers français ramènera une stabilité d'équipes complètes et compétentes.**

Le SYNGOF, au sein d'Avenir Hospitalier et d'Action Praticiens Hôpital, se doit de défendre la qualité des soins apportés aux femmes en toutes circonstances et le fera avec détermination.